

## EXERCICE N° 4

- ▶ **Consigne :** Faites le commentaire composé du texte suivant.
- ▶ **TEXTE D'ÉTUDE :** Montesquieu, *Les Lettres persanes*, Lettre XXXVIII, 1721.

*(Rica a quitté la Perse pour Paris, et il écrit régulièrement à son ami Ibben, pour lui relater son séjour dans la capitale de la France, et les réflexions que cela lui inspire.)*

Rica à Ibben, à Smyrne

4 C'est une grande question parmi les hommes de savoir s'il est plus avantageux d'ôter aux femmes la liberté que de la leur laisser. Il me semble qu'il y a bien des raisons pour et contre. Si les Européens disent qu'il n'y a pas de générosité à rendre malheureuses les personnes que l'on aime, nos Asiatiques répondent qu'il y a de la bassesse aux hommes de renoncer à l'empire que la Nature leur a donné sur les femmes. Si on leur dit que le grand nombre des femmes enfermées est embarrassant, ils répondent que dix femmes qui obéissent embarrassent moins qu'une qui n'obéit pas. Que s'ils objectent à leur tour que les Européens ne sauraient être heureux avec des femmes qui ne leur sont pas fidèles, on leur répond que cette fidélité qu'ils vantent tant n'empêche pas le dégoût qui suit toujours les passions satisfaites ;

8 que nos femmes sont trop à nous ; qu'une possession si tranquille ne nous laisse rien à désirer ni à craindre ; qu'un peu de coquetterie est un sel qui pique et prévient la corruption. Peut-être qu'un homme plus sage que moi serait embarrassé de décider : car, si les Asiatiques font fort bien de chercher des moyens propres à calmer leurs inquiétudes, les Européens font fort bien aussi de n'en point avoir.

16

20 Après tout, disent-ils, quand nous serions malheureux en qualité de maris, nous trouverions toujours moyen de nous dédommager en qualité d'amants. Pour qu'un homme pût se plaindre avec raison de l'infidélité de sa femme, il faudrait qu'il n'y eût que trois personnes dans le monde ; ils seront toujours à but quand il y en aura quatre.



24 C'est une autre question de savoir si la Loi naturelle soumet  
les femmes aux hommes. Non, me disait l'autre jour un philosophe  
très galant : la Nature n'a jamais dicté une telle loi ; l'empire que nous  
avons sur elles est une véritable tyrannie ; elles ne nous l'ont laissé  
28 prendre que parce qu'elles ont plus de douceur que nous, et par  
conséquent, plus d'humanité et de raison : ces avantages, qui devaient  
sans doute leur donner la supériorité si nous avions été raisonnables,  
la leur ont fait perdre, parce que nous ne le sommes point. Or, s'il  
32 est vrai que nous n'avons sur les femmes qu'un pouvoir tyrannique,  
il ne l'est pas moins qu'elles ont sur nous un empire naturel, celui de  
la beauté, à qui rien ne résiste. Le nôtre n'est pas de tous les pays ;  
mais celui de la beauté est universel. Pourquoi aurions-nous donc un  
36 privilège ? Est-ce parce que nous sommes les plus forts ? Mais c'est  
une véritable injustice. Nous employons toutes sortes de moyens  
pour leur abattre le courage ; les forces seraient égales, si l'éducation  
l'était aussi ; éprouvons-les dans les talents que l'éducation n'a point  
40 affaiblis, et nous verrons si nous sommes si forts.

Il faut l'avouer, quoique cela choque nos mœurs : chez les peuples  
les plus polis, les femmes ont toujours eu de l'autorité sur leurs maris ;  
elle fut établie par une loi chez les Égyptiens en l'honneur d'Isis  
44 et chez les Babyloniens en l'honneur de Sémiramis. On disait des  
Romains qu'ils commandaient à toutes les nations, mais qu'ils obéis-  
saient à leurs femmes. Je ne parle point des Sauromates, qui étaient  
véritablement dans la servitude du sexe ; ils étaient trop barbares  
48 pour que leur exemple puisse être cité.

Tu verras, mon cher Ibben, que j'ai pris le goût de ce pays-ci, où  
l'on aime à soutenir des opinions extraordinaires et à réduire tout  
en paradoxe. Le Prophète a décidé la question, et a réglé les droits  
52 de l'un et de l'autre sexe. Les femmes, dit-il, doivent honorer leurs  
maris : leurs maris les doivent honorer ; mais ils ont l'avantage d'un  
degré sur elles.

À Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 2, 1713.